



## AVIS DE PUBLICATION

### RÈGLEMENT NUMÉRO 447

---

Le 8 février 2022, le conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le **Règlement numéro 447 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Saint-Philippe, remplaçant le règlement numéro 424.**

Ce règlement peut être consulté au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 175, chemin Sanguinet, bureau 201, Ville de Saint-Philippe, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur selon les dispositions de la loi.

Saint-Philippe, le 10 février 2022

La greffière de la ville,

A handwritten signature in black ink that reads "Manon Thériault". The signature is written in a cursive, flowing style.

Me Manon Thériault, avocate